



Asbl RAPACODIBU

# ATELIER DE FORMATION EN VUE DE REDUIRE LA STIGMATISATION DES FEMMES EX-COMBATTANTES

Bujumbura, du 18 au 20 Septembre 2012



Avec le soutien du



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère des Affaires étrangères

Direction de la coopération  
au développement



Asbl RAPACODIBU

## TABLE DES MATIERES

<b>0. INTRODUCTION</b> .....	4
<b>1. LANCEMENT DES TRAVAUX DU SEMINAIRE</b> .....	5
1.1. Discours du Représentant Légal du RAPACODIBU .....	5
1.2. Allocution de Mme la Déléguée du Ministre de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre .....	6
<b>2. DEROULEMENT DES SESSIONS DE FORMATION DE L'ATELIER</b> .....	8
2.1. Film intitulé : «Burundi, simba imanga ! » (Burundi , saute par-dessus le précipice!) .....	8
2.1.1. Une initiative de RCN Justice & Démocratie .....	8
2.1.2. Recommandations .....	9
2.2. Session 1. Analyse des conflits armés dans la région des Grands Lacs (Par Amb. Sébastien Ntahuga ) .....	10
2.2.1. Présentation .....	10
2.2.2. Recommandations .....	11
2.3. Session 2. Problématique de l'intégration des femmes ex-combattantes dans la société burundaise après les Accords de cessez-le feu. (Par M. Désiré Ndagijimana) .....	13
2.3.1. Présentation .....	13
2.3.2. Recommandations .....	14
2.4. Session 3. Stratégies de réduire la stigmatisation des femmes ex-combattantes ayant des enfants à charge nés sur le champ de bataille (Par Mme Geneviève Nduwimana) .....	15
2.4.1. Présentation .....	16
2.4.2. Recommandations .....	17
2.5. Session 4. Techniques de communication pour réduire la stigmatisation des femmes ex- combattantes au sein de la communauté burundaise.(Par M. Oscar Nahayo).....	19



Asbl RAPACODIBU

2.5.1. Présentation.....	19
2.5.2. Recommandations.....	20
2.6. Session 5. Stratégie de suivi de toute action liée à la stigmatisation des femmes ex-combattantes au niveau local (Par M. Marc Ntahondereye) .....	21
2.6.1. Présentation.....	21
2.6.2. Recommandations.....	22
2.7. Session 6. Le rôle des chefs de collines, des quartiers et des villages dans la lutte contre la stigmatisation des femmes ex-combattantes (Par M . Tharcisse Nzisabira) .....	23
2.7.1. Présentation.....	23
2.7.2. Recommandations.....	24
2.8. Session 7. Le rôle de la Justice dans la lutte contre la stigmatisation des femmes ex-combattantes (Par M . Léonidas Ntirampeba).....	25
2.8.1. Présentation.....	25
2.8.2. Recommandations.....	27
2.9. Session 8. Le rôle des femmes ex-combattantes dans la gestion des conflits, l'édification de la paix, la sécurité, la cohésion sociale ainsi que le développement. (Par Mme Françoise Niyonzima ) .....	27
.....	27
2.9.1. Présentation.....	27
2.9.2. Recommandations.....	29
2.10. Recommandations faites au RAPACODIBU .....	30
2.11. Evaluation des activités de l'Atelier par les participants.....	31
<b>3. CLOTURE DE L'ATELIER.....</b>	<b>35</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>37</b>



Asbl RAPACODIBU

## 0. INTRODUCTION

L'Asbl RAPACODIBU a organisé un Atelier de formation en vue de réduire la stigmatisation des femmes ex-combattantes. Les travaux dudit Atelier se sont déroulés au Centre Communautaire de Bujumbura, du 18 au 20 Septembre 2012.

Les participants à cet Atelier, au nombre de 60, sont venus des provinces de Bujumbura, Bujumbura Mairie et Kayanza dont des leaders identifiés parmi les femmes ex-combattantes et des chefs de collines, de villages et de quartiers.

Cet Atelier avait pour but de sensibiliser ces leaders de la communauté à la base sur les stratégies à adopter pour réduire la stigmatisation des femmes ex-combattantes et insister sur la nécessité de consolider la paix, la gestion pacifique des conflits et la cohésion sociale.

D'autres participants ont été associés, car leur apport reste incontournable dans le renforcement des capacités et la lutte contre la stigmatisation de ces femmes. Il s'agit notamment des Professionnels des médias ; des Représentants du Gouvernement au niveau du Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre et de celui de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ; des Représentants des ONG locales et internationales qui sont actives, des Responsables des Programmes de Démobilisation et de Réinsertion. Aussi, des hauts cadres intervenants dans les domaines de la Justice et de la Sécurité Publique ainsi que des Spécialistes du Développement ont été associés afin d'aider à mieux cerner ce problème de «stigmatisation des femmes ex-combattantes » dans tous ses aspects.

La liste de tous les participants se trouve à l'Annexe I.

Le programme de formation a été élaboré et des formateurs identifiés à l'avance. De même, le calendrier des activités a été élaboré et affiché afin d'assurer une gestion rationnelle et efficace des trois journées consacrées à cet Atelier. Le Calendrier des activités de l'Atelier se trouve à l'Annexe II.

La conduite des travaux était assurée par un Modérateur et à la fin de chaque présentation, les participants ont eu l'occasion de poser des questions et faire des observations et commentaires.





Asbl RAPACODIBU

Vers la fin de la journée, il était constitué trois groupes de travail afin de proposer des recommandations en rapport avec chacune des présentations suivies.

## 1. LANCEMENT DES TRAVAUX DU SEMINAIRE

### 1.1. Discours du Représentant Légal du RAPACODIBU



M. Ficard NDAYIMIRIJE  
Représentant Légal

M. le Représentant Légal de l'Asbl RAPACODIBU a commencé par présenter son Association et brossé ses réalisations, depuis sa création jusqu'à ce jour.

Le M. le Représentant Légal a indiqué que le Réseau d'Action Paisibles des Anciens Combattants pour le Développement Intégré de tous au Burundi, « RAPACODIBU », en sigle, est une Association Sans But Lucratif qui s'est donné pour mission d'agir pour la consolidation de la Paix, la Sécurité et la Promotion du Développement au sein de la population burundaise, en général et dans son groupe-cible principal, en particulier.

S'agissant de ses principales réalisations en matière de la consolidation de la Paix et de Gestion des Conflits, le RAPACODIBU a initié, en partenariat avec la Commission Nationale Permanente de Lutte contre la Prolifération des Armes Légères et de Petit Calibre grâce à l'appui du PNUD. Ainsi, elle a supervisé la remise volontaire des armes illégalement détenues par la population. Aussi, grâce à l'appui de l'ACORD Burundi, elle a assuré la formation des ex-combattants dans 17 provinces du pays en matière de gestion des conflits électoraux et a mis en place le Code de conduite des ex-combattants jusqu'à l'échéance électorale de 2010.

Puis, au niveau régional, grâce à l'appui du GRIP, l'Asbl RAPACODIBU a transmis ses expériences en matière de lutte contre la Prolifération des Armes Légères et de Petit Calibre aux Organisations de la Société Civile originaires de la RD Congo et du Rwanda, à Goma en 2011.

Evoquant la situation très difficile qu'a traversée notre pays pendant la guerre, la population a été tuée, forcée de fuir, les infrastructures socio-économiques détruites. Aussi, les femmes, en général et celles se trouvant sur le champ de bataille, en particulier, ont subi de grandes atrocités telles que les viols, les mutilations et d'autres méchancetés indescriptibles.



Asbl RAPACODIBU

D'autres ont eu des grossesses non voulues et n'ont pas bénéficié de formation et de l'enveloppe de démobilisation n'ayant pas été intégrées dans les corps de Défense et de Sécurité.

Maintenant qu'elles sont retournées dans leurs villages et quartiers d'origine, elles sont montrées du doigt, stigmatisées et leurs enfants non reconnus par leurs pères, sont marginalisés à l'école. Par conséquent, une situation si déplorable devrait interpeller plus d'une personne, car la stigmatisation d'une personne fait partie des facteurs de perturbation de la Paix, de la Sécurité et de la Cohabitation pacifique entre les différentes composantes de la population.

M. le Représentant Légal a informé l'assistance que cet Atelier a été initié par l'AsblRAPACODIBU, en partenariat avec l'Asbl GRIP et avec l'appui financier de la Direction de la Coopération au Développement du Ministère des Affaires Etrangères du Grand Duché de Luxembourg et a exprimé ses sincères et profonds remerciements pour le soutien indéfectible que son Association reçoit de la part de différents partenaires en vue de réaliser les objectifs qu'il s'est fixé. Il a alors invité Mme Godeliève Nininahazwe, Directrice de la Promotion de la Femme et Déléguée de Madame le Ministre de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine est du Genre empêché de bien vouloir procédera l'ouverture solennelle des travaux de cet Atelier.

Le discours prononcé par le Représentant Légal de l'Asbl RAPACODIBU, en kirundi et sa traduction et français se trouvent à l'Annexe III.



*M. Lazar Sindakira, Conseiller Socioculturel à la 1<sup>ère</sup> Vice-présidence de la République du Burundi*

*M. Ficard NDAYIMIRIJE, Représentant Légal du RAPACODIBU*





Asbl RAPACODIBU

## 1.2. Allocution de Mme la Déléguée du Ministre de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre



*Mme Godeliève Nininahazwe,  
Directrice de la Promotion de  
la Femme*

Mme la Déléguée du Ministre de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine est du Genre a pris la parole pour féliciter tout d'abord l'Asbl RAPACODIBU pour avoir pensé à organiser un débat sur les meilleures stratégies à entreprendre en vue de venir aide aux femmes ex-combattantes qui se sentent délaissées, marginalisées et stigmatisées dans leur milieu de vie.

Elle a particulièrement apprécié cette initiation pour la bonne préparation de l'Atelier, l'objectif visé, le bon choix des participants et des formateurs et, enfin, compte tenu du Rapport National sur l'état d'avancement dans la mise en œuvre de la Convention de Beijing telle que ratifiée par le Décret-Loi N°1/006 du 04 Avril 1991 portant Ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des Femmes du 18 Décembre 1979.

Elle a clôturé son discours en souhaitant à tous les participants un bon séjour et un bon suivi des enseignements qui leur seront dispensés. Elle a aussi exprimé le souhait de recevoir la conclusion et les recommandations issues de cet Atelier afin de les intégrer autant que faire se peut dans la Politique Sectorielle du Ministère.

Le discours prononcé par Mme la Déléguée du Ministre de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine est du Genre, en kirundi et sa traduction et français se trouvent à l'Annexe IV.

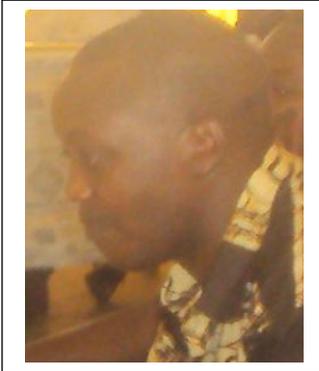


Asbl RAPACODIBU

## 2. DEROULEMENT DES SESSIONS DE FORMATION DE L'ATELIER

### 2.1. Film intitulé : «Burundi, simba imanga ! » (Burundi , saute par-dessus le précipice!)

#### 2.1.1. Une initiative de RCN Justice & Démocratie



Le présentateur s'est limité seulement à deux épisodes : celui relatif à la guerre de 1972 et un autre de celle de 1993.

Concernant la guerre de 1972, une jeune fille, appelée Sonia, était alors âgé seulement de 8 ans. Mais, elle a tout vu et entendu. Elle se remémore ces mauvais souvenirs et raconte avoir vu arriver des militaires, tard dans la nuit, au domicile parental. Ils ont arraché son père du lit et l'ont jeté, mains et pieds liés, dans un gros camion par-dessous d'autres corps entassés. Elle se souvient aussi que plusieurs personnes ont été raflées :

des enseignants, des élèves, des commerçants, (...), puis tuées à la baïonnette et jetées dans des fosses communes. Les victimes de ces massacres appartenaient surtout à l'ethnie Hutu.

En octobre 1993, après l'assassinat du président démocratiquement élu, des Hutu ont tué leurs voisins Tutsi. Les autorités administratives, dont certains administrateurs, ont joué le rôle d'instigateurs, en les incitant à massacrer des Tutsi et à piller leurs biens. Personne n'était alors épargné, car même des enfants et des vieilles femmes ont péri sous leurs coups de lances et de machettes. Certains Hutu ont été aussi supprimés dans la foulée, car perçus comme étant des témoins gênants de ces massacres.

Malheureusement, la Commission Vérité et Réconciliation n'a pas encore établi toute la vérité de ces faits macabres. Nonobstant cela, il est généralement admis que la guerre au Burundi tire ses origines dans la lutte pour contrôler le Pouvoir. Alors, les politiciens usent leurs appartenances ethniques et régionales, des cordes sensible a la population pour mobiliser des soutiens et tenter surtout de supprimer des opposants gênants. C'est pendant ces périodes troublées que les massacres se généralisent et deviennent quasi systématiques dans un élan d'autodestruction entre les Hutu et les Tutsi.



Asbi RAPACODIBU

### 2.1.2. Recommandations

Aujourd'hui, il faut viser la réconciliation et le pardon. Mais, il faut au préalable que la vérité soit d'abord connue. Pour ce faire, il faut réécrire l'histoire de notre pays afin que les gens puissent connaître la vérité et rien que la vérité ! Il faudrait également organiser souvent des rencontres pour que les gens témoignent de ce qu'ils ont vu, en vue de soulager leurs cœurs. Il s'agit de la catharsis collective qui permet aux gens de se libérer de ce qui est psychiquement refoulé et oppressant.

C'est aussi au cours de telles assemblées qu'on encouragerait la réconciliation et le pardon mutuel afin de tourner la page du passé et concentrer l'attention sur un avenir teinté de concorde et de cohabitation pacifique.

Enfin, les autorités administratives, de la base au sommet, devraient servir de modèles dans la lutte contre toute forme de stigmatisation des femmes ex-combattantes, chacun d'eux à son niveau de responsabilité.





Asbl RAPACODIBU

## 2.2. Session 1. Analyse des conflits armés dans la région des Grands Lacs

(Par Amb. Sébastien Ntahuga )

### 2.2.1. Présentation



*Amb. Sébastien Ntahuga,  
Consultant international*

L'animateur de la 1<sup>ère</sup> session a accroché l'attention des participants par le fait qu'il jouit d'une longue et riche expérience tant au niveau national qu'international. En effet, il a été Magistrat, Ministre de la Justice, Ambassadeur, Conseiller du Président, Président de la Commission de Démocratisation au Burundi et Expert de l'OUA. Maintenant qu'il s'est retiré de la vie publique, durant sa retraite, il se consacre à l'éducation de la jeunesse universitaire.

De son point de vue, la nature humaine est encline à faire du Bien, mais aussi du Mal, selon le temps et les circonstances. En effet, des luttes éclatent en familles, au sein des groupes, dans un pays et entre des Etats, etc. Des guerres ont toujours existé et sont quasi inévitables

dans ce monde des humains. Même dans le Burundi ancien, il y eu des guerres. Mais, la situation dans la région des Grands Lacs a connu une autre tournure avec la colonisation qui a pratiqué la politique de « diviser pour régner ». Le colonisateur créé des clivages ou divisions basées sur les ethnies et les régions. Cela a fini par éclater dans des conflits cycliques dans les trois pays/ RD Congo, Rwanda et Burundi. Après l'indépendance de ces pays, la RD Congo sous le Pouvoir du Marechal Mobutu a été relativement protégée contre les divisions internes et surtout l'invasion externe particulier mènent par les Puissances étrangères.

Les conflits au niveau de la région des Grands Lacs trouvent leur origine dans le système colonial qui a été installé aussi bien en RDC, au Rwanda et au Burundi. Ce système, inspiré par l'adage « *Diviser pour mieux régner* », *c'est-à-dire* semer la discorde pour imposer sa domination, *a créé* délibérément des divisions basées sur l'ethnisme et le régionalisme au sein des populations autochtones. Cela a généré des conflits cycliques, après l'indépendance de ces trois pays, qui ont eu un impact négatif sur tout le monde, petits et grands, mais surtout sur la population analphabète et rurale, en général, puis sur les femmes et les enfants, les veuves et les orphelins, en particulier.

Pour sortir de ces crises, il faut renforcer la Démocratie et la Bonne Gouvernance. Les Gouvernements des trois pays doivent œuvrer pour la Paix et la Sécurité de la population afin qu'elle soit soulagée des nombreuses exactions et qu'elle puisse, en toute tranquillité, se livrer à des activités de développement. Il faudrait créer un climat favorable aux investissements étrangers une fois que ces pays jouiraient de la paix et de la stabilité politique.

Les pays de la région des Grands Lacs doivent consacrer beaucoup d'efforts pour promouvoir la Démocratie, l'éducation de la jeunesse, la santé publique, la paix et la tranquillité (...), autant d'éléments indispensables pour garantir un développement harmonieux et durable.

Les Burundais se sont notamment entendus sur le fait que le dialogue et la concertation doivent être les sels modes de résolution des conflits et éviter la guerre et les confrontations. Il est impératif aussi de poursuivre le désarmement de la population civile et encadrer tous les démobilisés, hommes et femmes, dans des activités développement socioéconomique.

Concernant la vision du Burundi pour 2025, il est envisagé, par ordre de priorité, le renforcement de la Démocratie, de la Bonne Gouvernance, du respect de Droits de l'Homme et de l'indépendance de la Magistrature. Il est aussi envisagé de collaborer avec d'autres pays dans le cadre de vastes ensembles régionaux et sous régionaux pour initier des programmes communs en rapport avec la protection de l'environnement, l'éducation de la jeunesse et l'acquisition des techniques et des technologies indispensables pour le développement. Enfin, la planification des naissances et une meilleure gestion des ressources disponible sont inévitables en vue de garantir un développement durable pour le Burundi.

### 2.2.2. Recommandations

Pour que la région des Grands Lacs puisse se stabiliser et surtout prévenir de nouveaux conflits ethniques et/ou politiques, il faudrait que:

- Les Peuples de cette région doivent comprendre de la même manière la cause ou l'origine de ces conflits ;
- Déterminer la durée des mandats et l'alternance politique ;
- Instituer la solidarité entre les peuples des 3 pays et réaliser des projets communs ;
- Lutter ensemble contre la pauvreté, l'ignorance, l'injustice et la paresse au travail ;



Asbi RAPACODIBU

- Créer de l'emploi pour tous de sorte que personne ne sera intéressé à faire la guerre quand il est utilement occupé ;
- Suivre de près l'action des partis politiques et apprécier les bonnes initiatives tout en fustigeant les mauvaises pratiques ;
- Multiplier les rencontres d'échanges entre les gouvernants sur la situation sociopolitique et économiques des 3 pays ;
- Veiller à la sauvegarde de l'indépendance des 3 pays ;
- Garantir la bonne gouvernance, faire respecter les Droits de l'Homme, lutter contre les malversations ;
- Multiplier les réunions de sécurité et surveiller les frontières et impliquer la population dans la sauvegarde de la sécurité ;
- Lutter contre les mauvais enseignements des politiciens et des messages divisionnistes.

Le document de présentation par M. l'Ambassadeur Sébastien Ntahuga se trouve à l'Annexe V.





Asbi RAPACODIBU

## 2.3. Session 2. Problématique de l'intégration des femmes ex-combattantes dans la société burundaise après les Accords de cessez-le feu (Par M. Désiré Ndagijimana)

### 2.3.1. Présentation



*M. Désiré Ndagijimana,*

M. Désiré Ndagijimana a la formation de Journaliste avec une expérience de plus de 8 ans dans le métier. Il a suivi de près le processus de Démobilisation et de Reinsertion des son commencement jusqu'à ce jour.

Pour le moment, il est chargé de la Communication et de la Synergie au sein du Projet d'Urgence de Démobilisation et de Réintégration Transitoire (PDRT). Par conséquent, son éclairage sur la problématique des femmes ex-combattante est déterminant pour apprécier le poids que la stigmatisation exerce sur ce groupe particulier. Depuis l'arrêt des hostilités, en 2004, des femmes ex-

combattantes, une infime partie a été intégrée dans les Forces de Défense, alors que la majorité d'entre elles ont été démobilisées ou sont rentrées chez-elles de part leur propre initiative, sans bénéficier

au préalable d'une formation ou d'un paquet-retour devant favoriser leur réintégration dans la communauté d'accueil.

Contrairement à la femme traditionnelle, soi disant belle et docile, vivant en réclusion derrière la maison, dans l'enclos, les femmes ex-combattantes sont considérées comme des assassines, des impudiques et des délinquantes. On les craint et on les marginalise. Personne ne peut oser se marier ou collaborer avec elles.

Néanmoins, les femmes ex-combattantes se considèrent comme étant supérieures et éveillées par rapport à la femme qui est restée à la maison pendant toutes les années de guerre. Aussi, elles sont victimes des traumatismes et vivent dans une pauvreté extrême. Par conséquent, elles ont besoin d'un soutien tant moral que matériel pour les unes et d'un traitement psychosocial pour d'autres en vue d'une meilleure intégration dans leur communauté d'accueil.

Il est hautement recommandable de aux femmes ex-combattantes de constituer des associations de développement socio-économique, afin de favoriser leur intégration dans la communauté. Et, pour celles qui souffrent des problèmes psychiques, il faudrait les faire soigner dans des structures spécialisées.



### 2.3.2. Recommandations

Pour que ce mouvement de regroupement en associations d'entraide et de développement puisse se constituer, il faudrait :

- Recenser au niveau national toutes les femmes ex-combattantes et leurs enfants nés sur les champs de bataille ;
- Faire prendre conscience aux femmes ex-combattantes de leur situation pour proposer des divers projets de développement ;
- Organiser des rencontres d'échanges d'expériences entre les femmes ex-combattantes et d'autres en provenance d'autres pays qui ont connu la guerre comme le Burundi ;
- Mobilise l'assistance de leurs enfants nés sur le champ de bataille au niveau de l'éducation et de la santé ;



Asbi RAPACODIBU

- Organiser plusieurs rencontres pour la réparation psychologique ;
- Créer de l'emploi pour les femmes ex-combattantes en possession de diplômes et appuyer leurs associations d'auto-développement ;
- Organiser des ateliers de recyclage, leur apprendre des métiers et des techniques de leadership dans la communauté ;
- Lutter contre la ségrégation et la stigmatisation des femmes ex-combattantes au niveau familial, de la communauté et du pays ;
- Lutter contre toute tentative de division ou d'endoctrinement pour les utiliser à des fins politiques inavouées.

Le document de présentation par M. Désiré Ndagijimana se trouve à l'Annexe VI.





Asbl RAPACODIBU

## 2.4. Session 3. Stratégies de réduire la stigmatisation des femmes ex-combattantes ayant des enfants à charge nés sur le champ de bataille (Par Mme Geneviève Nduwimana)

### 2.4.1. Présentation



*Mme Geneviève Nduwimana*

Mme Geneviève Nduwimana est chargée du Programme de Communication et Développement au sein de l'Organisation Diocésaine de Développement de Bujumbura (ODDBU).

Les femmes ex-combattantes ayant des enfants nés sur le champ de bataille rencontrent beaucoup de difficultés dans leurs milieux de vie. Les gens les rejettent, les marginalisent et les critiquent beaucoup. Lors du processus de démobilisation, certaines de ces femmes l'ont fait de leur propre initiative, alors que d'autres ont nécessité de l'assistance.

Ces femmes démobilisées ont enduré beaucoup de problèmes. En effet, certaines ont été enrôlées de leur propre gré, tandis que

d'autres ont été recrutées par force. Une fois arrivées sur le champ de bataille, plusieurs parmi elles ont eu des enfants non reconnus par leurs pères.

Après leur démobilisation, ces femmes démobilisées et leurs enfants font face à de nombreux défis tels que la difficulté de trouver un mari, le rejet et la distanciation par les autres membres de la communauté. Aussi, leurs enfants n'ont pas de pères reconnus. Ils ne peuvent pas hériter et sont ridiculisés par leurs congénères à l'école au point d'éprouver un sentiment de révolte et de dégoût. Pourtant tous ont besoin d'avoir la paix du cœur, puis être compris et assistés pour s'auto-développer.

Par conséquent, ces femmes démobilisées ont besoin d'être assistées afin de les protéger contre la stigmatisation et la misère. Des actions de développement des femmes ex-combattantes et la reconnaissance officielle de leurs enfants par leurs pères s'avèrent nécessaires et urgentes. Ces actions devraient être envisagées par leurs maris, leurs voisins immédiats et toute la communauté. Il faudrait également impliquer les enseignants et les élèves, sans oublier les chefs de collines. Mais, l'Etat surtout doit intervenir au premier plan.



Asbl RAPACODIBU

Il est aussi nécessaire qu'il y ait des structures pour plaider en leur faveur et initier des projets de développement. La population devrait être sensibilisée et formée en vue d'un changement de mentalité sur la stigmatisation faite aux femmes ex-combattantes. Aussi, il faudrait diffuser des messages de sensibilisation par les conférences, les radios et journaux, ainsi que par les jeux, les théâtres et les panneaux publicitaires afin de susciter une prise de conscience plus aigüe sur la lutte contre la stigmatisation faite aux femmes ex-combattantes.



## 2.4.2. Recommandations

Pour soutenir et encourager les femmes ex-combattantes et leurs enfants nés sur le champ de bataille à surmonter leurs traumatismes et améliorer leurs conditions de vie, il a été recommandé ce qui suit :

- Dans le domaine économique, il faut encourager les femmes ex-combattantes à se regrouper en associations de développement et effectuer des visites d'études et d'échanges d'expériences à d'autres associations nationales et/ou internationales poursuivant des objectifs similaires ;





Asbi RAPACODIBU

- Dans le domaine social, il faut créer des groupes d'entraide et d'auto-assistance où les femmes peuvent se retrouver, se former et s'informer sur divers sujets qui les préoccupent, en particulier. Elles y apprendraient comment défendre leurs droits et ceux de leurs enfants. Elles doivent s'imposer à la société et être visibles dans leurs actions revendicatrices.
- Dans le domaine politique, elles doivent se faire élire, suivant leur degré de maturité et de compétence à tous les échelons de l'administration. Elles doivent faire prévaloir leurs mérites et mener des campagnes de sensibilisation de la population électorale afin de leur montrer le degré de leur engagement et détermination.

Le document de présentation par Mme Geneviève Nduwimana se trouve à l'Annexe VII.





Asbi RAPACODIBU

## 2.5. Session 4. Techniques de communication pour réduire la stigmatisation des femmes ex-combattantes au sein de la communauté burundaise.(Par M. Oscar Nahayo)

### 2.5.1. Présentation



*M. Oscar Nahayo,  
Coordinateur du Projet  
Paludisme*

M. Oscar Nahayo, Coordinateur du Projet Paludisme au sein de l'Organisation Diocésaine de Développement de Bujumbura (ODDBU). Il a œuvré aussi dans le Renforcement des Pouvoirs économiques et sociaux des jeunes filles adolescentes dans les Provinces de Bujumbura et Gitega. Il a également coordonné le Projet de Renforcement de la Société Civile et d'Education aux Droits Humains dans les Provinces de Bujumbura Mairie, Ngozi, Gitega, Kirundo et Muyinga.

La communication entre deux individus ou des groupes peut subir la déformation, la rétention d'une partie essentielle. Elle peut créer un malentendu, créer une surprise ou occasionner une crise.

La communication peut aussi connaître des intrus, être saturée, susciter des enjeux et occasionner des incertitudes. Or, une bonne communication doit susciter le partage, des interactions, des échanges et une véritable coopération.

Concrètement, les femmes ex-combattantes mènent une vie socio-économique difficile. Elles ont été éprouvées par la guerre. Elles ont été violées et ont des enfants nés sur le champ de bataille que personne ne veut reconnaître comme père.

Au niveau du village, elles sont considérées comme souillées, une honte et une malédiction, des incapables, des mal éduquées, des sans valeur ni droit, etc. Tout ce qu'elles méritent, c'est la pitié et la charité pour s'être fourvoyées dans la vie.

Ces attitudes de stigmatisation de la femme ex-combattantes doivent changer en adoptant de bonnes stratégies de communication. Il est notamment recommandé à tous les intervenants d'avoir la simplicité et la capacité d'écoute, témoigner de la confiance en l'autre et surtout du respect de la parole donnée. Aussi, il faut avoir la capacité de vérifier la véracité de l'information, se mettre à la place de l'autre et demander des conseils auprès des personnes dignes et faire des suggestions en vue de la réduction, voire de l'éradication de la stigmatisation faite aux femmes ex-combattantes.



Asbi RAPACODIBU

## 2.5.2. Recommandations

La maîtrise des techniques de communication est d'une importance capitale pour lutter contre la rumeur et la calomnie des gens et surtout la stigmatisation des femmes ex-combattantes et leurs enfants nés sur le champ de bataille. Ainsi, dans cet effort de soigner le langage lors de la communication, il a été recommandé de :

- Entreprendre des actions de sensibilisation de la population, en général et de la communauté locale, en particulier afin de leur faire comprendre que tous sont soumis au même régime des droits (liberté ordinaire d'action ou de jouissance exigible conformément à des règles préexistantes) et devoirs (obligations morales) ;
- L'Etat doit recenser toutes les femmes ex-combattantes et les assister dans leur effort de recherche de la paternité de leurs enfants nés sur le champ de bataille ;
- Les mères doivent faire enregistrer leurs enfants nés sur le champ de bataille au Bureau d'Etat-civil à la commune afin qu'ils puissent bénéficier des droits et devoirs réservés aux citoyens burundais ;
- L'Etat doit prévoir des sanctions à l'endroit des personnes qui se livrent à critiquer, stigmatiser et maltraiter des femmes ex-combattantes et leurs enfants ;
- L'Etat doit répertorier et faire soigner les femmes ex-combattantes qui sont traumatisées par la guerre ;
- L'Etat doit préparer les enseignants et les élèves à manifester la compréhension et le soutien des femmes ex-combattantes et de leurs enfants au lieu de les critiquer et de les rendre responsables de leurs malheurs ;
- L'Etat doit donner la chance à ces enfants non reconnus par leurs pères de suivre des enseignements dans des écoles prestigieuses au point de les rendre envieux vis-à-vis de ceux qui les ont déniés au départ afin qu'ils regrettent leur attitude de rejet et finissent par les reconnaître en tant que pères.

Le document de présentation par M. Oscar Nahayose trouve à l'Annexe VIII.



Asbl RAPACODIBU

## 2.6. Session 5. Stratégie de suivi de toute action liée à la stigmatisation des femmes ex-combattantes au niveau local (Par M. Marc Ntahondereye)

### 2.6.1. Présentation



*M. Marc Ntahondereye,  
Chargé du Programme de  
Suivi et Evaluation*

M. Marc Ntahondereye, Chargé du Programme de Suivi et Evaluation au sein de l'ONG CED-CARITAS BURUNDI.

Le phénomène de stigmatisation des femmes ex-combattantes est une réalité dans notre pays. Pour lutter contre ces comportements déplorables, on doit d'abord tenir compte du niveau d'émancipation de celles-ci, puis des auteurs de ces actes répréhensibles et décideurs politiques. La lutte contre la stigmatisation de ces femmes doit aussi viser les niveaux économique, politique, moral et ou religieux, social et psychologique. Au niveau politique et économique, il faut initier des activités génératrices de revenus adaptées à leur milieu. Il faut aussi voter des lois visant l'émancipation de la femme, le renforcement des mécanismes institutionnels de promotion de la femme, améliorer le statut juridique de la

femme et intégrer la femme dans la prise des décisions au niveau familial et politique. Au niveau religieux, il faut respecter la femme dans son choix quant à l'église qu'elle voudrait fréquenter et de sa participation dans divers services et associations religieuses.

Au niveau social, il faut lutter contre toute tentative d'humiliation, de blâme et de dénigrement des femmes ex-combattantes. Plutôt, il faut encourager tout effort d'appréciation de l'action de la femme tout en luttant contre les coutumes et préjugés rétrogrades.

Enfin, il faut encourager les femmes ex-combattantes à participer activement dans des associations en vue de s'épanouir grâce au contact qu'elles ont avec les autres et de mieux s'intégrer dans la communauté. Il faudrait les élire en tant que des leaders communautaires, garant des libertés de la personne humaine et de la cohésion sociale, en collaboration avec les hommes.



Asbi RAPACODIBU

Au niveau psychologique, il faut viser un changement de mentalité et lutter contre les attitudes qui stigmatisent la femme ex-combattante. Aussi, celle-ci doit apprendre à lutter contre les frustrations et traumatismes qu'elle peut subir en se confiant à des personnes respectables et en leur demandant des conseils sur la meilleure attitude à prendre.



### 2.6.2. Recommandations

La population dans son ensemble, les autorités administratives de la base au sommet doivent se convaincre et agir avec fermeté dans Stratégie de suivi de toute action liée à la stigmatisation des femmes ex-combattantes au niveau local.

Pour ce faire, il a été recommandé ce qui suit :

- Les chefs de collines devraient multiplier les réunions de sensibilisation de la population dans son ensemble sur les méfaits de la stigmatisation des femmes ;
- Les gens doivent apprendre à communiquer entre eux avec sagesse, sans se cacher la vérité et sans exagération ;

- Les gens doivent privilégier l'acceptation mutuelle dans leurs différences, apprendre à écouter autrui et redresser gentiment toute personne qui tomberait dans l'erreur ;
- Les femmes doivent cultiver la confiance mutuelle, entre elles, d'abord et, ensuite, gagner celle des hommes;
- Préparer des jeux et des sketches à présenter sur les collines dans le cadre de la sensibilisation de la population contre la stigmatisation des femmes ex-combattantes et de leurs enfants ;
- Les médias devraient préparer des émissions pour sensibiliser, informer et former la population sur les meilleures stratégies à prendre pour lutter contre la stigmatisation des femmes ex-combattantes et leurs enfants ;
- L'Etat devrait soutenir financièrement et matériellement toutes les personnes et les associations qui prennent des initiatives de création pour sensibiliser, informer et former la population à l'instar de la série du Film Mugisha.

Le document de présentation par M. Marc Ntahondereyese trouve à l'Annexe IX.

## **2.7. Session 6. Le rôle des chefs de collines, des quartiers et des villages dans la lutte contre la stigmatisation des femmes ex-combattantes.** (Par M . Tharcisse Nzisabira)

### **2.7.1. Présentation**



*M. Tharcisse Nzisabira,  
Consultant indépendant*

M. Tharcisse Nzisabira, Consultant indépendant. Principal animateur communautaire de développement au sein de l'Action Aid dans la Province de Karuzi. Il a aussi œuvré à la Croix Rouge en tant que Chef d'Equipe des Volontaires dans la Réinsertion des Sinistres de la Province de Karuzi. Dans l'Asbl Twitezimbere, il a été Consultant animateur dans la Réalisation des Plans Communaux de Développement Communautaire en Mairie de Bujumbura. Dans l'ONG Solidarités International, il a travaillé en tant que Consultant Indépendant dans l'enquête d'évaluation de l'Impact des Projets de Solidarités International dans la Province de Makamba.

Pour le moment, il est Encadreur Provincial des Associations a base communautaire dans le cadre du projet Paludisme de l'ODDBU financé Solidarités International par le Fonds Mondial.

Après la cessation de la guerre suivie par le processus de Réintégration et de Démobilisation, les femmes ex- combattantes sont vues d'un mauvais œil. Il faut à tout prix lutter contre leur stigmatisation.

Par conséquent, les chefs de collines doivent agir au premier plan et prouver qu'ils sont réellement des défenseurs des sans voix. Ils doivent lutter spécialement contre la stigmatisation des femmes ex-combattantes qui se traduit notamment par le refus en mariage, le soupçon d'être en possession des armes et d'appartenir à des

groupes de bandits, etc. En effet, ils sont en mesure de sensibiliser la population sur leur colline et de lutter contre les abus liés à la discrimination de ces femmes. Ils doivent aussi lutter contre comportement anti-social et prévenir tout fait pouvant occasionner le retour à la guerre.

L'état et toute la communauté doivent se mobiliser pour lutter contre la stigmatisation des femmes ex-combattantes et appuyer les efforts des chefs de collines en vue d'un changement de mentalité.

Les participants ont noté avec amertume que les femmes ex-combattantes et leurs enfants nés sur le champ de bataille sont évités par tout le monde, personne n'a confiance en eux, les gens ont peur d'eux et les dénigrent de manière ostentatoire.

### 2.7.2. Recommandations

L'apport des chefs de collines, des quartiers et des villages pour faire cesser ces mauvais agissements de la population en matière de dans la lutte contre la stigmatisation des femmes ex-combattantes est le suivant :

- Tenir régulièrement des réunions de sensibilisation et les femmes ex-combattantes inviter à des rencontres d'échange et de partage des idées ;
- Mobiliser la population en général et les femmes ex-combattantes en particulier à former des associations d'entraide et d'autoformation ;
- Incorporer ces femmes dans les organes de l'administration au niveau de la colline

et identifier parmi elles des leaders qui peuvent assister efficacement au niveau de l'encadrement de la population dans divers domaines dont particulièrement celui de la sécurité ;

- Les femmes ex-combattantes doivent prouver de leurs compétences et manifester leur détermination à réussir ensemble avec les autres composantes de la population dans tout ce qu'elles entreprennent de positif et de constructif ;
- Elles doivent connaître leurs droits et leurs devoirs afin de mieux défendre leurs propres intérêts et ceux de leurs enfants;
- Les chefs de collines, des quartiers et des villages devraient être toujours en alerte pour intervenir afin de dissiper des tensions naissances et aviser les femmes ex-combattantes sur la meilleure attitude à adopter dans des situations critiques.

Le document de présentation par M. Tharcisse Nzisabirase trouve à l'Annexe X.

## 2.8. Session 7. Le rôle de la Justice dans la lutte contre la stigmatisation des femmes ex-combattantes.(Par M . Léonidas Ntirampeba)

### 2.8.1. Présentation



*M. Léonidas Ntirampeba,  
Chargé de Programme dans  
le Projet PROPABU*

M. Léonidas Ntirampeba, Chargé de Programme dans le Projet PROPABU au sein de l'ONG BIRATURABA. Il a participé dans l'encadrement des démobilisés en vue de leur réintégration et réinsertion dans la vie socio-économique.

Il a supervisé et suivi le cycle évolutif des associations des ex-combattants et la rentabilité des micro-projets initiés par ces derniers.

Malgré le grand nombre de cas de stigmatisation, les femmes ex-combattantes ont peur de les dénoncer. Seules, les associations de Droit de l'Homme essaient d'élever la voix pour les défendre. Ces femmes ont aussi peur de traduire leurs bourreaux devant la Justice.

Les femmes ex-combattantes subissent aussi des stigmatisations psychologiques et



Asbi RAPACODIBU

économiques. Elles n'ont pas accès à la terre, ni à l'héritage, ni à la prise de décision en familles ou dans la vie publique.

Malheureusement, le domaine judiciaire perd son crédit auprès de la population burundaise à cause surtout de la corruption qui est devenue une véritable gangrène dans le corps de la Justice. Les participants ont aussi fait remarquer que la Police de Protection des Mœurs et des Mineurs n'est pas visible sur le terrain. Enfin, les OPJ se substituent souvent aux Juges et Magistrats en cherchant à régler des différends au lieu d'effectuer leur rôle qui consiste à mener des enquêtes pour les Parquets.

Par conséquent, pour lutter contre la stigmatisation des femmes ex-combattantes, il faut abroger toute loi discriminatoire et favoriser leur potentiel afin d'arriver à l'égalité des sexes. Il faut lutter contre les préjugés et pratiques culturelles discriminatoires et surtout les stéréotypes liés à l'infériorité de la femme. Les femmes doivent aussi connaître les lois et procédures en leur faveur pour mieux se défendre. Au lieu de se résigner, il faut qu'elles soient capables de défendre leurs intérêts.

La police de proximité et les structures administratives et judiciaires devraient lutter contre la stigmatisation des femmes ex-combattantes et les aider à recouvrer leurs droits. Les cas de stigmatisation devraient être prévenus et réprimés conformément à la loi. Les actes liés à la procédure devraient être traités avec célérité et compétence. Il ne faudrait plus exercer de pression sur les femmes ex-combattantes afin qu'elles retirent leurs plaintes et acceptent un arrangement à l'amiable.





Asbl RAPACODIBU

## 2.8.2. Recommandations

L'apport de la Police, des OPJ et de la Justice pour faire cesser ces mauvais agissements dans la lutte contre la stigmatisation des femmes ex-combattantes sera le suivant :

- Préparer des lois pour sévir toute violence faite aux femmes, en général et la stigmatisation des femmes ex-combattantes et de leurs enfants, en particulier;
- Lutter contre les bribes et la corruption ;
- Ne pas encourager l'entente à l'amiable entre les victimes et leurs tortionnaires, mais plutôt les punir conformément à la loi ;
- Hâter la procédure d'enquête et le déroulement du procès avant que les preuves ne soient effacées ;
- Organiser des séances d'information et de formation de leurs personnels sur la lutte contre la stigmatisation des femmes ex-combattantes et de leurs enfants et les violences faites aux femmes.

Le document de présentation par M. Léonidas Ntirampeba se trouve à l'Annexe XI.

## 2.9. Session 8. Le rôle des femmes ex-combattantes dans la gestion des conflits, l'édification de la paix, la sécurité, la cohésion sociale ainsi que le développement.(Par Mme Françoise Niyonzima)

### 2.9.1. Présentation



Mme Françoise Niyonzi

Mme Françoise Niyonzima, Chef d'Antenne Mairie de Bujumbura, au sein de la Commission Nationale Permanente de Lutte contre la Prolifération des Armes Légères et de Petit Calibre (CNAP) et Chargée du Programme de l'Observatoire de la Violence Armée.

La femme burundaise en général et la femme ex-combattante, en particulier, ont les qualités d'unificatrices, protectrices, nourricières, etc.





Asbl RAPACODIBU

Elles participent activement dans la gestion des conflits en tant que médiatrices dans leur milieu.

Elles enseignent les valeurs de pardon et de cohabitation pacifique. Néanmoins, elles subissent encore des discriminations de tous genres. Plus particulièrement, la femme ex-combattante devrait donc être socialement intégrée.

En effet, elle a contribué à sensibiliser dans la remise volontaire des armes détenues illégalement par son mari, son enfant, son frère, son voisin, etc. Elle a aussi donné un bon exemple en remettant des armes en sa possession, en montrant des caches d'armes et en protégeant la population contre des risques d'accidents.

La femme ex-combattante a eu des enfants sur le champ de bataille, ce qui contribue au renforcement des liens sociaux. Enfin, elle exerce plusieurs métiers et participe individuellement ou en association avec d'autres citoyens à son propre développement au lieu de se livrer, avec ses enfants, à la mendicité.

La femme ex-combattante mérite d'être encouragée moralement et soutenue financièrement afin de lui garantir un développement socioéconomique durable. Le gouvernement devrait notamment assurer son intégration dans tous les secteurs de la vie nationale et décourager toute tentative de stigmatisation par la communauté.





Asbl RAPACODIBU

## 2.9.2. Recommandations

Les échanges et débats ont été particulièrement nourris dans la mesure où les participants, aussi bien les chefs de collines que les femmes ex-combattantes devaient cette fois-ci manifester leur prise de position et surtout se prononcer sur leur degré d'implication effective dans cet effort de changement de mentalité ou de redressement des torts qui sont commis à l'endroit d'une partie de la population, à savoir : les femmes ex-combattantes et les enfants nés sur le champ de bataille.

Personne ne devrait douter que les femmes ex-combattantes ont des qualités et des compétences qui leurs sont propres comme la capacité de manier des armes, le respect du commandement, le sens d'initiative, la rapidité dans l'action, etc. Les femmes ex-combattantes ont aussi le sens de l'honneur de telle sorte qu'elles ne peuvent pas se livrer avec leurs enfants à la mendicité et à la débauche. Elles sont déterminées à changer leur sort afin de maîtriser leur destin commun en luttant contre la misère et la stigmatisation dans lesquelles elles sont plongées pour le moment.

Ainsi, l'apport des femmes ex-combattantes dans la gestion des conflits, l'édification de la paix, la sécurité, la cohésion sociale ainsi que le développement sera le suivant :

- Donner un rapport fidèle des conclusions et recommandations issues de cet Atelier aux autres femmes qui sont restées à la maison ;
- Conseiller et servir de guides aux autres femmes dans les initiatives futures à prendre ;
- Exhorter ces femmes à s'investir beaucoup pour assurer une meilleure cohabitation au sein de la communauté dans laquelle elles vivent et être prêtes à collaborer et partager avec leurs voisins ;
- Faire de la propagande pour se faire élire dans les différents comités d'organisation, d'administration et de gestion au niveau des associations, de la colline, du village ou du quartier ;
- S'investir totalement dans des activités d'auto-développement à titre individuel et au sein des associations existantes et d'autres à créer;



Asbi RAPACODIBU

- Faire enregistrer leurs enfants au Bureau d’Etat-Civil et les envoyer coûte que coûte à l’école.

Le document de présentation par Mme Françoise Niyonzima se trouve à l’Annexe XII.

## 2.10. Recommandations faites au Gouvernement

Les participants ont exprimé le souhait de voir l’Etat burundais s’impliquer de manière décisive dans la prise en charge et l’encadrement des femmes ex-combattantes et de leurs enfants nés sur le champ de bataille en vue de leur réintégration et réinsertion définitives au sein de leurs communautés d’accueil. Concrètement, ils ont sollicité :

- Le Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants de venir a leur rencontre lors de ce genre d’évènement en vue d’écouter leurs doléances et aussi les informer des initiatives que le Ministère envisage d’entreprendre en vue de leur protection et promotion socioéconomique;
- Le Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants devrait faire soigner les femmes et leurs enfants qui souffrent des séquelles de la guerre, des infirmités et des traumatismes divers ;
- Le Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre devrait concevoir et initier rapidement des Projets et Programmes en faveur des femmes ex-combattantes qui forment un groupe socioéconomique vulnérable;
- Le Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre devrait également initier des projets de lois pour lutter contre la stigmatisation des femmes ex-combattantes et de leurs enfants nés sur le champ de bataille ;
- Le Ministère de la Justice devrait hâter le processus d’enquête et de jugements, puis infliger des punitions, selon la loi, aux personnes offensant les femmes ex-combattantes et de leurs enfants nés sur le champ de bataille ;
- Le Ministère de l’Intérieur devrait procéder sans plus tarder a l’inscription a l’Etat-Civil des enfants nés sur le champ de bataille et assister dans la mesure du possible a recouvrer leur paternité;



Asbl RAPACODIBU

- Le Ministère en charge de l'Education Nationale devrait sensibiliser les enseignants et les élèves sur les méfaits de la stigmatisation des enfants nés sur le champ de bataille, sans père, et prévoir des enseignements là-dessus dans le cours de Civisme et Droits de l'Homme et de l'Enfant.

## 2.10. Recommandations faites au RAPACODIBU

Concernant le rôle que le RAPACODIBU doit jouer dans la lutte contre la stigmatisation des femmes ex-combattantes, les participants ont donné les recommandations suivantes :

- Organiser ce genre d'Atelier dans d'autres provinces et communes du pays afin de toucher toutes les femmes démobilisées et les autorités à la base;
- Aider dans la création des associations des femmes ex-combattantes et dans la mobilisation des fonds pour financer leurs activités ;
- Collaborer avec les médias dans la conception et la diffusion des spots publicitaires et des émissions sur la lutte contre la stigmatisation des femmes ex-combattantes et de leurs enfants nés sur le champ de bataille ;
- Continuer à sensibiliser, mobiliser, informer et former des femmes ex-combattantes afin qu'elles puissent être en mesure de se prendre en charge économiquement et être très actives socialement et politiquement.

## 2.11. Evaluation des activités de l'Atelier par les participants

Avant la clôture des activités de l'Atelier, un questionnaire d'évaluation (voir [Annexe XIII](#))a été soumis aux participants qui ont fournis les appréciations suivantes :

**Question n° 1. Quelle est votre appréciation de cet Atelier ? Si oui ! Est-ce que vous souhaiteriez que cette formation soit étendue sur d'autres provinces et communes du pays ?**

- 42 sur 44, soit 95 % des participants ont répondu positivement (oui) qu'ils ont apprécié la tenue de cet Atelier et seulement 2 sur 44, soit 5 % des participants n'ont pas été très satisfaits par le déroulement de celui-ci.



Asbi RAPACODIBU

- Ils ont été satisfaits par la tenue de cet Atelier pour les raisons suivantes :
  - Les participants ont brisé le tabou et se sont exprimé librement sur les marques de stigmatisation des femmes ex-combattantes ;
  - L'Atelier était bien organisé et leur servi d'occasion pour se connaître et échanger entre eux;
  - Ils ont beaucoup appris sur la vie des femmes ex-combattantes et les stratégies à adopter pour lutter contre la discrimination de celles-ci ;
  - Ils ont promis de partager avec les autres restés à la maison ce qu'ils ont appris au cours de cet Atelier ;
  - Ils ont recommandé qu'à la prochaine occasion, il faudrait insister pour que tous les Ministres concernés par la situation des femmes ex-combattantes soient présents, surtout le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants ;
  - Il faudrait que le RAPACODIBU organise ce genre d'atelier partout dans le pays.
  
- Les deux participants non satisfaits (5%) ont recommandé surtout le respect du timing.

**Question n° 2. Si oui ! Est-ce que vous souhaiteriez que cette formation soit étendue sur d'autres provinces et communes du pays ?**

- 43 sur 44, soit 98 % des participants ont répondu positivement (oui) qu'ils souhaiteraient que cette formation soit étendue sur d'autres provinces et communes du pays et seulement 1 sur 44, soit 2 % des participants n'ont pas été très satisfaits par le déroulement de celui-ci.
  
- Ils ont été satisfaits par la tenue de cet Atelier pour les raisons suivantes :
  - Tous les participants et surtout les femmes ex-combattantes présentes ont pu exprimer leurs idées et les problèmes qu'elles rencontrent vu qu'elles sont les victimes de cette stigmatisation ;
  - C'était tellement intéressant que ce serait très bien que ce genre d'atelier puisse couvrir tout le pays, ce qui contribuerait à mettre fin à la stigmatisation des femmes ex-combattantes et faire avancer le processus de paix et de réconciliation ;
  - Comme les participants ont la chance de venir dans ce séminaire, ils promettent d'en informer les autres femmes se trouvant dans leurs communautés d'origine ;



- Les participants ont été convaincus que ce genre d'atelier contribue au développement, car on les incite à entreprendre des activités génératrices de revenus afin de mettre fin à la pauvreté et à la mendicité et pouvoir améliorer leurs conditions de vie.
- Le participant non satisfait (2%) a recommandé qu'à la prochaine occasion, il faudrait insister pour que tous les concernés par la situation des femmes ex-combattantes soient présents : (Ministres, Administrateurs, Chefs de collines, etc.).

**Question n° 3. Est-ce que les formateurs ont bien dispensé leur matière ? Si oui ! quelle est la leçon que vous avez tirée de celle-ci ?**

- 43 sur 44, soit 98 % des participants ont répondu positivement (oui) que les formateurs ont bien dispensé leur matière et seulement 1 sur 44, soit 2 % des participants n'ont pas été très satisfaits par la formation reçue.
- Ils ont été satisfaits par la formation pour les raisons suivantes :
  - Ils ont appris des stratégies de prendre pour lutter contre la stigmatisation des femmes ex-combattantes ;
  - Les femmes ex-combattantes méritent une assistance particulière ;
  - Il ne faut pas avoir peur des femmes ex-combattantes ;
  - Les femmes ex-combattantes ont été incitées à entreprendre des activités génératrices de revenus et à bien cohabiter avec les autres composantes de la population ;
  - Les participants ont promis de communiquer ces enseignements à d'autres femmes restées au village en vue de renforcer la paix et atteindre un développement durable.

**Question n° 4. Est-ce que l'endroit était favorable pour cette formation ?**

- 39 sur 44, soit 89% des participants ont répondu positivement (oui) qu'ils ont apprécié la tenue de cet Atelier, 4 sur 44, soit 9% des participants n'ont pas été très satisfaits par le déroulement de celui-ci et seulement 1 sur 44, soit 2% des participants n'a pas été du tout satisfait par l'Atelier.



Asbl RAPACODIBU

- Ils ont été satisfaits par la tenue de cet Atelier parce que le Centre Communautaire se trouve au centre-ville, ce qui facilite l'accès au bus.
- Les quatre participants à moitié satisfaits (9%) ont souligné qu'il faisait chaud dans la salle.
- Le participant non satisfait (2%) a indiqué que la salle était étroite, non climatisée et la chaleur était quelquefois insupportable.

### **Question n° 5. Est-ce que la logistique était bien organisée ?**

- 31 sur 44, soit 70 % des participants ont répondu positivement (oui) qu'ils ont apprécié la façon dont la logistique a été gérée, 11 sur 44, soit 25 % des participants n'ont pas été très satisfaits par le comportement de celle-ci, 1 sur 44, soit 2% des participants n'a pas été du tout satisfait par l'Atelier et seulement 1 sur 44, soit 2% des participants s'est abstenu de tout commentaire.
- Ceux qui n'ont pas été très satisfaits (25 %) par la façon dont la logistique a été gérée recommandent notamment que :

A la prochaine occasion, il faudrait accorder un perdiem suffisant suivant que l'on vient de Bujumbura ou d'ailleurs ;

- Le participant non satisfait (2%) a indiqué que le perdiem était insuffisant et qu'il n'y avait pas eu de l'eau à boire pendant la pause café et dans la formation.

### 3. CLOTURE DE L'ATELIER

Les cérémonies de clôture des travaux de l'Atelier ont été rehaussées par la présence de Mme Nininahawe Godeliève, Directrice du Département de la Promotion de la Femme au sein du Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre.

Mme la Directrice de la Promotion de la Femme a félicité en premier lieu l'Asbl RAPACODIBU pour la bonne préparation et le bon déroulement des activités de l'Atelier clôturé. Elle a interpellé tous les participants de devenir des grands leaders au sein de leurs communautés d'origine. Elle a surtout encouragé les femmes ex-combattantes d'entrer dans des associations afin de s'épanouir et se développer. Elle a enfin promis que les recommandations issues de cet Atelier seront prises en compte par le Ministère dans l'élaboration des Plans et Programmes pour la femme, en général et la femme ex-combattante en particulier.

Mme la Déléguée du Ministre de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre et M. le Représentant du RAPACODIBU ont clôturé les activités de l'Atelier en remettant aux participants des Certificats pour avoir suivi avec succès l'Atelier de formation en vue de réduire la stigmatisation des femmes ex-combattantes.





Asbi RAPACODIBU

Equipe de Logistique



Chef du Protocole



Comité de Coordination



Equipe de Couverture médiatique de la RTNB



GROUPE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

Avec le soutien du



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère des Affaires étrangères

Direction de la coopération au développement



Asbl RAPACODIBU

## ANNEXES

- Annexe I : Liste de tous les participants**
- Annexe II : Calendrier des activités**
- Annexe III : Discours prononcé par le Représentant Légal de l'Asbl RAPACODIBU**
- Annexe IV : Discours de Mme la Déléguée du Ministre de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre**
- Annexe V : Session 1. Analyse des conflits armés dans la région des Grands Lacs (Par Amb. Sébastien Ntahuga )**
- Annexe VI : Session 2. Problématique de l'intégration des femmes ex-combattantes dans la société burundaise après les Accords de cessez-le feu (M. Désiré Ndagijimana)**
- Annexe VII : Session 3. Stratégies de réduire la stigmatisation des femmes ex-combattantes ayant des enfants à charge nés sur le champ de bataille (Par Mme Geneviève Nduwimana)**
- Annexe VIII : Session 4. Techniques de communication pour réduire la stigmatisation des femmes ex-combattantes au sein de la communauté burundaise. (Par M. Oscar Nahayo)**
- Annexe IX : Session 5. Stratégie de suivi de toute action liée à la stigmatisation des femmes ex-combattantes au niveau local (Par M. Marc Ntahondereye)**
- Annexe X : Session 6. Le rôle des chefs de collines, des quartiers et des villages dans la lutte contre la stigmatisation des femmes ex-combattantes (Par M. Tharcisse Nzisabira)**
- Annexe XI : Session 7. Le rôle de la Justice dans la lutte contre la stigmatisation des femmes ex-combattantes. (Par M. Léonidas Ntirampeba)**
- Annexe XII : Session 8. Le rôle des femmes ex-combattantes dans la gestion des conflits, l'édification de la paix, la sécurité, la cohésion sociale ainsi que le développement. (Par Mme Françoise Niyonzima )**